



Accélérateur À Projets Economie Circulaire Bourgogne-Franche-Comté 2021

FICHE DE SYNTHESE DU PROJET

A envoyer par mail <u>au plus tard le 02/04/2021</u> (indiquer comme objet du mail : pré projet première session de l'AAP EC 2021 et le nom de votre structure) en vue d'un dépôt au plus tard le 28 mai à l'ADEME et à la Région

Contacts:

ADEME Bourgogne-Franche-Comté

Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

Fabien DUFAUD fabien.dufaud@ademe.fr

Estelle MUTSCHLER estelle.mutschler@bourgognefranchecomte.fr

1.	Fiche de présentation du porteur de projet			
Raison	sociale ou Nom :			
Forme j	uridique :			
SIRET N	° Code APE :			
Adresse (siège social):				
Commu	Commune : Code postal :			
Interlocuteur concernant le dossier :				
Nom : Prénom :				
Fonction : Tel :				
Email :				
_				
2.	Typologie du projet : ii-dessous – plusieurs choix sont éventuellement possibles)			
□	de l'appel à projets concernés (compte tenu de son caractère transverse) : Volet 1: Démarche d'économie circulaire territoriale ou de filières économiques			
	Volet 2 : Ecologie Industrielle et Territoriale Volet 3: Ecoconception de biens et équipements ou services			
	Volet 4: Economie de la fonctionnalité et de la coopération Volet 5: Allongement de la durée d'usage - réemploi, réutilisation, réparation et reconditionnement			
	Volet 6: Collecte, tri, recyclage et valorisation des DMA (cible collectivités) Volet 7: Collecte, tri, recyclage et valorisation des DAE (cible entreprises, industriels)			
	Volet 8: Utilisation de Matières Plastiques Recyclées (régionalisation du dispositif ORPLAST) (cibles			
	vités, entreprises, industriels) Volet 9 Substitution des matières premières (autre que plastiques) par des matières secondaires (cibles vités, entreprises, industriels)			
	Volet 10: Prévention, collecte, tri, réemploi et recyclage des déchets du BTP			
3 . Intitulé du projet :				
	and an project.			

Fiche de synthèse préalable à la rencontre ADEME Région

4 - Objectifs du projet :

5 - Description technique du projet :

7/ Impact territorial du	ı projet			
Population concernée				
Nombre d'emplois conce				
Nombre d'emplois créés				
8 – Budget prévisionne	el:			
Type de dépense (ex : fonctionnement, étude, a communication, investisser	nimation,	Détail des postes de dépenses (ex : réalisation d'un outil de communication ou de sensibilisation, réalisation d'un diagnostic ou d'une étude, détail des équipements)	Total des dépenses (€)	HT / TTC / Net
		Tota		
			¹	
9. Plan de financemen	t prévisior			
Type d'aide		Organisme	Montant d'	aide
Type d'aide	ADEI	Organisme ME	Montant d'	aide
Type d'aide	ADEI Régio	Organisme ME on BFC	Montant d'	aide
Type d'aide	ADEI	Organisme ME on BFC	Montant d'	aide
Type d'aide	ADEI Régio	Organisme ME on BFC es	Montant d'	aide
Type d'aide Aides publiques	ADEI Régio	Organisme ME on BFC	Montant d'	aide
Type d'aide	ADEI Régio	Organisme ME on BFC es	Montant d'	aide
Type d'aide Aides publiques	ADEI Régio	Organisme ME on BFC es	Montant d'	aide
Type d'aide Aides publiques Aides privées	ADEI Régio Autro	Organisme ME on BFC es Sous-total Aides publiques	Montant d'	aide
Type d'aide Aides publiques	ADEI Régio Autro	Organisme ME on BFC es Sous-total Aides publiques Sous-total Aides privées es propres	Montant d'	aide
Type d'aide Aides publiques Aides privées	ADEI Régio Autro	Organisme ME on BFC es Sous-total Aides publiques Sous-total Aides privées es propres	Montant d'	aide

12. Autres informations relatives au projet que vous estimez utiles pour compléter cette présentation :				

L'Ademe et la Région ne peuvent pas aider une entreprise qui n'est pas conforme à la réglementation, ou une structure qui n'est pas créé.

Pour vous aider dans la constitution de la fiche de synthèse de votre projet, les critères de sélection des dossiers sont les suivants:

- le caractère innovant ou démonstratif, reproductible et diffusant,
- la pertinence du projet vis-à-vis de l'économie de la ressource et des démarches de sobriété, d'efficacité et de substitution dans les ressources,
- la pertinence du projet vis-à-vis de la prévention et la réduction des déchets et des polluants,
- la pertinence du projet vis-à-vis de l'économie circulaire dans sa globalité,
- l'impact sur le territoire : le projet doit avoir un effet structurant (emplois, développement soutenable, coopérations entre acteurs, impact public, intérêt général),
- I'impact sur l'entreprise, en matière de valeurs, de prise en compte du développement durable dans sa globalité (gains socio-économiques, gains matières, Responsabilité Sociale et Environnementale de l'entreprise (RSE)...)
- l'impact sur la filière, en matière de transformation du modèle économique (boucles locales de matières, diffusion...)
- l'adéquation entre les moyens humains, les moyens matériels, les moyens financiers, envisagés et les objectifs fixés,
- le modèle économique de l'opération,
- la reproductibilité et la pertinence technique.